

Pour les voeux janvier 2010

Seul le prononcé fait foi

Mesdames et messieurs,

Merci d'avoir répondu à notre invitation pour cette rencontre conviviale à l'occasion de la nouvelle année. Et d'emblée, je vous présente à tous mes meilleurs voeux pour 2010. Que cette année vous garde en bonne santé, et qu'elle vous apporte autant de bonheur que possible, et l'accomplissement de vos projets.

Bien sûr, le contexte de ce début d'année n'est pas très engageant, et je ne parle pas des conditions climatiques, mais de la crise qui frappe notre pays et qui, dans l'année, aura des conséquences sur l'emploi, le pouvoir d'achat et particulièrement pour les plus démunis. Rien ne nous incite à l'optimisme sinon notre courage, notre volonté collective.

Retenus par d'autres obligations, plusieurs invités n'ont pas pu se joindre à nous et ils le regrettent : le député de la circonscription, Loïc Bouvard, la sénatrice Odette Herviaux, mes collègues de Pluherlin et St-Gravé qui ont eux même des cérémonies chez eux.

Ce moment privilégié nous permet de nous retrouver, les élus, les acteurs de la vie associative, de la vie économique et culturelle, ceux qu'on appelle les corps constitués, c'est-à-dire par exemple, la gendarmerie avec le nouveau Commandant de la communauté de brigades le lieutenant Raut, les sapeurs-pompiers représentés par le nouveau chef de centre le commandant Morvan, monsieur le curé. Ce moment permet aussi de faire un point sur la vie questembertoise.

En outre, cette année, nous avons choisi d'inviter les nouveaux habitants à la traditionnelle cérémonie des voeux, puisque c'est une occasion de rencontre avec les acteurs de la vie locale. Je vous souhaite la bienvenue à Questembert. Un point d'information : nous complétons les listes achetées à la poste par les contacts à l'accueil.

Combien sont-ils ces néo-questembertois? En tout cas plus nombreux cette année que l'année passée : Nous avons adressé près de 200 invitations, mais il peut toujours rester des erreurs, des oublis ou des doublons. Qui êtes-vous, vous qui avez choisi de venir habiter à Questembert. L'étude conduite par l'INSEE à partir du recensement montre que si vous êtes assez fréquemment des retraités (mais environ 1 sur 5 seulement), vous êtes le plus souvent des couples actifs avec des enfants, comme le montre le baby-boom que nous constatons dans nos écoles. Professionnellement, vous êtes plutôt classés dans les cadres ou les professions intermédiaires (un sur quatre) ou bien dans les ouvriers (1 sur 5). Evidemment, les arrivants sont nombreux, mais il faut aussi observer les départs : ce sont plutôt les jeunes entre 20 et 30 ans qui quittent le territoire pour leurs études ou pour leurs premiers emplois.

Si nous organisons chaque année cette rencontre avec les nouveaux Questembertois, c'est pour leur présenter la commune, ses services et ses acteurs.

La commune c'est d'abord une administration, l'état-civil, les élections, les permis de construire, et la police municipale, Aujourd'hui, c'est Lydie Botherel, qui assure par intérim la direction générale de tout cela. En tant que première adjointe, en charge des finances et du personnel, Marie-Thé Guidoux est l'interlocutrice privilégiée. La commune c'est aussi des services techniques avec Alain Le Cadre comme adjoint délégué, sous la responsabilité de Philippe Guyon, assisté de Nicolas Houizot, et de Francis Bezault et des équipes de voirie/bâtiment et d'espaces verts. Mais lorsqu'il y a un coup dur, comme par exemple des intempéries, tout le monde s'y met ... et de bonne heure le matin.

C'est aussi des écoles et des restaurants scolaires: pour la commune, Christine Le Pallec est l'adjointe déléguée aux affaires scolaires, et les personnels, sous la responsabilité Pascal Herrault s'occupent de l'accompagnement des tout-petits, de la préparation des repas (80 000 repas servis) et du ménage. Nous avons trois écoles maternelles et primaires, les deux écoles communales publiques dirigées par Yvon Le Niniven et Corinne Chaumien, l'école catholique Notre-Dame sous l'autorité de Dominique Quintin, et l'école Diwan dirigée par Dewi Sibénil. Au-delà du primaire, la commune dispose de deux collèges Jean-Loup Chrétien et St-Joseph et de trois établissements du niveau lycée : l'ISSAT qui prépare aux métiers de service à la personne, la Maison Familiale Rurale qui forme aux métiers du cheval et à l'horticulture. Et le lycée d'enseignement général et technologique Marcelin Berthelot qui est reconnu pour ses réussites en formation générale mais aussi pour ses formations en plasturgie et en outillage.

Avec tous ces établissements, vous devinez que la population scolaire est importante : près de 3000 jeunes fréquentent les écoles, collèges et lycées. Il faut les transporter, c'est le rôle du SITS présidé par notre collègue Michel Bauville, il faut proposer des centres de loisirs, une maison des jeunes, des clubs et des équipements sportifs. C'est le CCAS sous la présidence d'Isabelle Descourt, adjointe, qui s'occupe des centres de loisirs. Le CCAS a aussi en charge la maison des jeunes : le directeur Christophe Collin est assisté de Marie-Claire Schreder. Gérard Launay adjoint jeunesse et sports suit également les activités de la maison des jeunes, le travail des clubs et les équipements sportifs, stades et salles. Pour le sport, l'organisation est mutualisée dans l'office municipal des sports, présidé par Bernard Théraud.

Un esprit sain dans un corps sain, voilà ce qu'on dit pour inciter à la pratique sportive. Mais il ne faut pas oublier l'enrichissement culturel. « La culture , c'est une des réponses à la crise » vient de dire le président de la République. Si! Si! j'ai vérifié.

Bernard Rouillé, adjoint en charge de ce domaine, est l' élu référent pour la médiathèque que dirige Emmanuelle Olivier (inscription offerte pour les nouveaux Questembertois). Avec le soutien de l'office municipal de la culture, présidé par Jean-Sé Hesry, il met en place les animations comme la fête de la musique, les festives halles, ou les expositions qui sont proposées en mairie.

La culture, c'est aussi la formation musicale ; pour le classique, le SIDEM, syndicat qui regroupe Qt et Muzillac, sous la présidence d'Aline Le Nevé, propose la pratique instrumentale et le chant. La formation aux musiques traditionnelles est organisée par l'association Le Camber. Il y a également des ateliers d'arts plastiques. Difficile de parler de culture sans parler de l'Asphodèle, salle de spectacles intercommunale et du cinéma IRIS, un cinéma communal entièrement géré par une association. Pour le début de cette année, vous retiendrez à l'Asphodèle, la soirée réunionnaise le 6 février (concert de René Lacaille) et le concert Merzhin Red Cardell le 23 janvier. (les nouveaux Questembertois ont des offres de réduction dans la pochette qui leur a été remise.) Quant au cinéma Iris, sa programmation n'a rien à envier à celle des grandes villes, en plus il offre des raretés en VO, des cinés-café débats, des programmes dédiés aux enfants et aux seniors; là encore, vous avez des offres tarifs réduits.

Le CCAS ne s'occupe pas seulement des jeunes, il gère les logements sociaux communaux, dont la résidence Louis Thomas, dédiée aux personnes âgées. Il organise le Service d'aide à domicile que dirige Françoise Nardon; il gère le Foyer Logement pour les anciens, foyer logement que nous venons de racheter à Bretagne Sud Habitat, et qui va faire l'objet d'une rénovation profonde, sous l'égide d'Erwann Stévant.

Pour beaucoup, vous avez déjà découvert les multiples attraits de notre petite ville, son commerce dynamique rassemblé dans l'UDEQ. Notre collègue adjointe Claudie Miloux est la partenaire privilégiée de l'union commerciale, mais elle s'occupe aussi des maisons fleuries, de notre camping municipal et de l'office du tourisme intercommunal. Questembert offre aussi de multiples services, publics, semi-publics ou privés. Qui peut nier l'importance de la gare SNCF pour la qualité de la vie quotidienne? En ces jours d'intempérie, ceux qui peuvent utiliser le train pour leurs déplacements sont en parfaite

sécurité. Au cours de cette année, la Région, la SNCF, Réseau Ferré de France vont faire des travaux pour améliorer la gare. La commune et la communauté de communes auront aussi à programmer des travaux pour sécuriser l'accès.

Puisque je viens d'évoquer la communauté de communes, je vais en dire quelques mots maintenant. Au premier janvier 2010, la communauté absorbe l'ancien SIVOM et reprend ses compétences, dont les ordures ménagères et la piscine qui sont des services importants pour tous les habitants.

Mais la communauté, c'est aussi le développement économique, le logement (il va y avoir une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat), la gérontologie, la coordination enfance jeunesse, la coordination de médiathèques. La Communauté finance aussi l'office de tourisme intercommunal. La direction générale est assurée par Mme Danièle Havard. Voilà pour les points essentiels.

Pour compléter cette présentation de la commune, j'en viens à ce qui fait le corps habituel de mon intervention pour les voeux municipaux. Je profite d'un auditoire captif, ou d'un temps de cerveau disponible, comme on dit sur TF1 : après un retour sur les principaux faits de l'année 2009, j'évoquerai rapidement les projets de 2010, en portant un regard sur le contexte dans lequel nous allons nous trouver.

D'abord, donnons le chiffre officiel de la population de Questembert, tel qu'il résulte de l'actualisation par l'INSEE : 7004 habitants. Cependant, c'est un chiffre à retardement! Le recensement officiel effectué au début de l'année 2009 donne un total de 7118. Mais ce recensement ne sera pris en compte qu'en 2012. En attendant, l'actualisation annuelle se fait sur la progression constatée de 2,2% par an.

Ce n'est pas le solde naturel qui fait cette augmentation constante de 2,2% : la différence entre naissances et décès est à peu près nulle. C'est l'arrivée des nouveaux habitants, dont l'étude menée par l'insee, dresse un portrait détaillé : des retraités, comme je le disais, qui viennent ou reviennent profiter des aménités de la ville campagne, mais aussi des jeunes familles d'actifs, avec des enfants. Cela génère une demande de services en particulier pour les écoles, les restaurants scolaires, mais aussi les centres de loisirs, les services culturels et sportifs qui sont proposés soit par la commune soit par les associations. Et bien sûr cela conduit à des dépenses communales en personnels ou en équipements.

Mais le premier besoin reste le logement, auquel nous devons répondre en organisant notre territoire à travers le plan local d'urbanisme (PLU), dont nous avons entamé la révision. J'ai lu, j'ai entendu, que nous avons privilégié l'habitat et qu'il y avait à Questembert, un taux effarant de logements vacants. D'abord, une précision, nous avons intérêt dans le cadre du recensement à faire compter tous les logements en construction... qui, par définition, sont vacants. Ensuite, ces logements vacants, pour la plupart, sont aujourd'hui occupés, en tout cas ceux qui sont de qualité suffisante et dont le loyer a été ajusté au marché. Mais pour certains, cela fait tellement de bien de surfer sur les croyances et les idées reçues.

Cependant la demande de permis de construire a beaucoup baissé depuis le pic de 2004, où nous avons enregistré 165 PC. Seulement 101 en 2009, contre 108 en 2008, mais la différence est minime, puisqu'elle s'inverse si on prend en compte la SHON autorisée.

Le besoin de logement reste important, et en cela, notre situation est comparable à celle du Morbihan et plus particulièrement celle du pays de Vannes. Cela a conduit l'Etat et le Département à élaborer un plan départemental de l'habitat : pour répondre aux besoins des prochaines années, accroissement de la population, réduction de la taille des ménages, problématique posée par les familles monoparentales, il importe de construire ou de faire construire de nouveaux logements. Sans non plus gaspiller l'espace, en intégrant les coûts induits par les déplacements. Ce qui suppose de densifier l'habitat, de réduire la surface des terrains à construire, de combler les « dents creuses urbaines », de construire à nouveau en hauteur. Ce qui suppose, au moment où les promoteurs gavés

aux dispositifs Robien ou Scellier sont en difficulté, que la puissance publique, communes, organismes HLM, prennent les initiatives nécessaires. Par exemple, en créant des ZAC, zones d'aménagement concerté, en intervenant dans le marché immobilier par la préemption. Voilà ce que dit le plan départemental de l'habitat, adopté à l'unanimité par le conseil général... et que nous mettons en oeuvre à Questembert, avec les oppositions que vous connaissez. La question du logement reste primordiale, à Questembert comme ailleurs en Morbihan et nous devons agir pour répondre aux besoins; c'est pourquoi nous devons par exemple aller jusqu'au bout de la procédure de la ZAC du centre.

Un bref survol permettra de recenser les principaux chantiers de l'année 2009. Nous en donnerons une liste plus complète dans un prochain bulletin. Disons tout d'abord que nous avons apporté notre contribution au plan de relance pour contrer le ralentissement lié à la crise, nous avons signé avec l'état la convention qui a permis le remboursement anticipé de la TVA. Nous avons donc réalisé 2.3 M€ de travaux d'équipement, alors même que le plus gros chantier, la salle de gymnastique, a pris du retard par rapport à la programmation.

En matière de logements, nous avons achevé le programme lié au remplacement des HLM de la rue du Calvaire avec les réalisations de la place du 8 mai et de la rue du Bois Joli. Ce sont des réalisations de Bretagne Sud Habitat, mais nous avons apporté une contribution importante au financement, comme cela se fait à chaque fois. Le CCAS, avec Isabelle Descourt suit de près les attributions de logement,

Les travaux de réseaux et de voirie ont causé de multiples désagréments, aux riverains et aux commerçants mais en fait à tout le monde. Surtout que pour la rue Cadoudal, les délais n'ont pas été tenus! Comme vous le savez, c'est une société lorientaise SPAC qui a été retenue pour les réseaux EP et EU du SIAEP, et, pour les réseaux dont elle a la responsabilité, les eaux pluviales, la commune a choisi EGC, l'entreprise questembertoise... Ce sont là les difficultés du code des marchés publics. Très embêtant, mais ce serait pire s'il n'y avait pas de règle. En tout cas, la couche de roulement finale n'a pas encore pu être réalisée, du fait des conditions atmosphériques. Cela sera fait aux beaux jours.

Heureusement, le chantier de la place de la Libération a mieux fonctionné, grâce au travail de préparation de notre ingénieur voirie et à l'implication du comité consultatif voirie. La place a été libérée, sans jeu de mots, pour la quinzaine commerciale. Les baliroutes qui restent n'ont pas d'autre rôle que d'anticiper le mobilier urbain, et d'empêcher que l'espace central ne soit colonisé par les autos. Ce projet a été intégralement conçu en interne, et il a fait l'objet d'une concertation avec le comité consultatif voirie sous la responsabilité d'Alain Le Cadre, adjoint aux travaux, mais aussi avec les riverains, les commerçants, sédentaires et non sédentaires. Nous avons bénéficié d'un financement du FISAC ; le FISAC apporte aussi une aide à l'UDEQ pour l'animation commerciale (projet patinoire de Noël, par exemple) et à l'accessibilité des commerces.

Et que chacun se rassure – j'ai vérifié personnellement dès la pose des premiers pavés – le revêtement n'est pas glissant, sauf évidemment quand il y a du verglas!

Au total, en voirie urbaine et rurale, nous avons investi cette année près d'un million d'euros.

L'autre gros chantier commencé cette année est la salle de gymnastique, que suivent avec attention Gérard Launay, adjoint jeunesse et sports et Bernard Théraud, président de l'Office Municipal des Sports. On devrait plutôt dire la nouvelle salle de sports, car, si elle comporte principalement une surface de 1132 m² dédiée à la gymnastique sportive, il y a aussi en mezzanine, un espace multiactivités de 243 m² pour la danse, le yoga, la gym d'entretien. Le chantier a commencé avec du retard et va s'étaler sur toute l'année 2010. Le coût global de l'équipement est de 1480 K€, à quoi il faut rajouter la toiture photovoltaïque (260 K€) qui sera financée par le rachat de l'électricité produite. Ces chiffres précis empêcheront peut-être certains de dire ou d'écrire des contrevérités. Le conseil général nous a apporté, selon ses programmes standards d'aide aux communes, une subvention de 300 K€.

Je ne vais pas plus loin dans le bilan des travaux 2009, sauf pour vous rappeler que nous continuons la mise à niveau de notre éclairage public, avec deux objectifs : assurer le niveau d'éclairage nécessaire pour le confort et la sécurité, et réduire nos consommations d'énergie. Après le « relamping » - pardonnez ce mot affreux – c'est-à-dire le remplacement de toutes les lampes et la mise en sécurité des points névralgiques, au début du contrat, nous avons un programme annuel de renouvellement des lampadaires vétustes, et on les remplace par des dispositifs plus efficaces et moins gourmands en énergie. En cette période de tension, nous avons décidé d'arrêter les illuminations de l'église et, vous l'avez vu, nous avons déjà réduit les illuminations de Noël. Voilà un des aspects de notre politique de développement durable dont Franck Guillouzouic a la charge. Mais il y a aussi le suivi très précis de nos chaudières, avec là aussi des objectifs de réduction des dépenses d'énergie. Ça ne marche pas partout aussi vite, par exemple la mairie est loin d'être un modèle dans le domaine, mais elle a été conçue par un architecte de renom juste avant le premier choc pétrolier. Ou bien encore le centre Alan Meur, avec ses radiateurs grille pain, et son immense verrière orientée vers le Nord, pourtant construit au milieu des années 80. Ce sont des bâtiments où nous savons qu'il faut intervenir. Mais il faut du temps et de l'argent.

Pour continuer sur notre engagement pour le développement durable, je pourrais vous parler des produits bio au restaurant scolaire, de l'arrêt des traitements phytosanitaires pour le désherbage. Ce qui nous a valu des reproches : oui, il pousse des herbes le long des trottoirs, mais dois-je rappeler le code des collectivités, le code civil, le code rural : c'est aux riverains de balayer les trottoirs!

S'il y a un sujet sur lequel il faut un peu s'étendre, c'est le projet de la coulée verte. Un vieux rêve, je me rappelle qu'un adjoint de B. Thomyre avait proposé de faire une zone de loisirs nature à peu près sur le même périmètre. Notre idée, déjà évoquée à la fin des années 90, est un peu différente. Nous voulons redonner accès à des espaces abandonnés, en voie d'enfrichement, et donc de fermeture : saulaies, ronciers, landiers inextricables. Refaire des fonds de vallée ou des pentes de vallons des prairies de fauche accessibles, pour restaurer la biodiversité, mais aussi permettre la promenade, la circulation : par exemple, aujourd'hui il est possible de venir de Kerjumais jusqu'au carrefour des Buttes sans se trouver en concurrence avec les automobilistes. C'est une oeuvre de longue haleine, mais Franck est déterminé et il a su mobiliser autour de lui des énergies.

Je ne vais pas dans plus de détails ; bien que vous soyez confortablement installés, je ne dois pas abuser de votre patience. Quelques mots cependant sur les chantiers de 2010.

La rénovation des réseaux d'eau potable et d'eaux usées va continuer en même temps que la construction des réseaux d'eaux pluviales, essentiellement sur la partie sud de la ville. En matière de voirie, nous allons continuer les programmes aussi bien en ville qu'à la campagne. La rue Anne de Bretagne et la jonction rue de Serguin – rue du Calvaire vont être réalisées cette année. Nous avons prévu de refaire les rues Le Brun Malard et Pasteur jusqu'au carrefour à feux, mais l'ouverture de la boulangerie à Lenruit nous oblige à privilégier le carrefour de la zone commerciale. L'esquisse a été présentée au comité consultatif et la discussion va aussi s'engager avec les commerçants pour arriver à la construction d'un giratoire à partir de septembre, si le calendrier est suivi.

Nous ferons aussi des travaux en mairie, en particulier pour améliorer le rendement énergétique de ce bâtiment... sans grande illusion cependant, car la conception même rend la chose difficile.

La salle de gymnastique que j'évoquais à l'instant sera achevée à la fin de l'année. Quant à la piscine intercommunale transférée aujourd'hui à la Communauté, le chantier a pris du retard du fait du dépôt de bilan de l'entreprise de gros oeuvre, mais ces difficultés sont maintenant derrière nous, et l'achèvement est prévu pour mars avril 2011. Cette nouvelle piscine, chauffée au bois grâce aux plaquettes produites par la SCIC Nature Solidaire, une entreprise d'insertion que nous avons contribué à créer, comportera 5 lignes de nage de 25 m et un bassin d'apprentissage et de loisir. C'est un projet pour lequel nous avons obtenu 44% de concours financiers : l'Etat, la Région, le Département,

l'ADEME, l'Europe. Preuve que nos partenaires ont reconnu l'intérêt général de cette piscine. En attendant, la piscine actuelle fonctionne toujours, et vous avez des entrées gratuites dans la pochette.

Je ne vais pas faire la liste exhaustive des projets de 2010, il faut attendre le vote du budget pour que ce soit validé en détail. Un mot cependant sur la rénovation du Foyer Logement, que j'ai signalée tout à l'heure. Nous avons donc racheté ce bâtiment à BSH au prix fixé par les domaines, et nous avons le projet de le rénover de fond en comble. Les premières réflexions ont été menées avec l'assistance d'EADM et en concertation avec les usagers et les familles. Les perspectives économiques sont bien cadrées et nous avons l'espoir de mener cette rénovation sans que cela impacte le prix pour les résidents. Cela paraît une gageure, mais là encore, c'est un projet qui concorde avec les choix politiques des partenaires, le Conseil Général, les caisses de retraite, etc et nous savons que nous bénéficierons de concours financiers importants. A côté des questions techniques et économiques, vous devinez qu'il faudra mener l'opération tout en gardant les résidents dans des conditions acceptables. Pas simple, mais ça se fera.

Nous aurons aussi en mars les élections régionales qui se dérouleront comme l'an passé dans les salles de sports des Buttes : tous les bureaux y sont regroupés, c'est accessible pour les handicapés, et il y a de l'espace pour les files d'attente et les échanges conviviaux.

En ce début d'année 2010, les collectivités locales sont dans l'incertitude, la suppression de la Taxe professionnelle, quoi qu'on dise, va nous impacter, les dotations de l'Etat n'augmentent au global que de 0,6%, alors même qu'on impose des charges et des contraintes nouvelles. Juste un exemple, peu considérable en valeur absolue, mais significatif : la délivrance des passeports biométriques, qui nous a été dévolue par l'Etat. Notre seul choix a été de prendre le dispositif spécifique pour les photos qui nous a valu quelques rebuffades. Mais pour un euro de plus -qui ne rentre pas dans nos caisses – le demandeur a une photo conforme. Le temps de réalisation est beaucoup plus long pour notre personnel, et la compensation de l'Etat est loin de payer le temps supplémentaire. C'est peu de chose, mais c'est un exemple concret.

Soyez assurés en tout cas que nous sommes très attentifs aux finances communales et que nous cherchons toutes les pistes d'économies.

Nous n'en faisons pourtant pas pour le personnel ! Puisque nous considérons que toute peine mérite salaire et que l'engagement des employés communaux, leur sens du service public doit être justement récompensé. Enfin, si nous allons faire l'économie de quelques mois de salaire du Directeur Général des Services : Hervé Gouello, notre DGS, a été recruté par le maire d'Avranches et il a rejoint son nouveau poste au début de la semaine. Il a cependant accepté d'être avec nous ce matin. Et j'en profite pour lui dire que nous avons eu beaucoup de plaisir à travailler avec lui. Nous perdons là un grand professionnel : compétent, méthodique, efficace, c'est grâce à lui que nous avons pu mener à bien les projets qui nous tenaient à coeur et dont vous avez tous les résultats aujourd'hui. Il a également fortement structuré les services communaux en nous suggérant les recrutements et les promotions. Si bien qu'on regrette son départ, - en plus, ce n'est pas un bonnet de nuit, il sait plaisanter – mais nous ne sommes pas dans une situation inextricable, l'intérim sera assuré par Lydie Botherel, qui est directrice adjointe, elle sera soutenue par les autres cadres, et en cas de besoin, nous avons convenu avec les collègues de la communauté de communes, que la directrice, Danièle Havard nous donnerait un appui autant que de besoin. Merci chers collègues de votre compréhension.

Pour continuer sur le mercato territorial, René Verdon a rejoint le service déchets de la CC et Héléna Lopion est passée au Syndicat des Transports scolaires. Et puis à la fin février, Nicolas Houizot, ingénieur voirie, va prendre la direction des services techniques de la ville de Muzillac. Nous l'avons recruté au grade de technicien, il a passé les concours et il est maintenant ingénieur principal ! Il est logique qu'il recherche un poste plus valorisant que celui qu'il occupe chez nous. Ainsi va la vie; n'ayons pas de regrets, ils ont été des collaborateurs efficaces et compétents, ils s'en vont continuer

leur carrière dans d'autres contextes. A chacun je veux dire merci et souhaiter plein de réussite dans leurs nouvelles fonctions.

Arrivant à la conclusion de cette allocution, permettez-moi encore de remercier mes collègues conseillers municipaux et particulièrement aux adjoints. Ils ne sont pas avares de leur temps et ils assument les responsabilités qui leur sont déléguées, à tous les conseillers, les anciens et les nouveaux qui maintenant ont pris leur fonction à bras le corps. Merci à mes collègues de la communauté et de l'ex SIVOM : l'intégration du SIVOM dans la CC est un gros chantier et tous sont engagés dans le projet collectif de notre territoire. Ayant remercié ceux qui s'en vont, je serais mal venu d'oublier ceux qui restent : leur professionnalisme et leur sens du service public ne sont jamais démentis : ceux qui vous voient travailler le savent comme moi, mais ça fait du bien de l'entendre, n'est-ce pas?

Et vous tous, les acteurs de la vie associative, de la vie économique, de la culture, je veux vous remercier parce que, grâce à votre engagement, il fait bon vivre à Questembert.

Avant de passer la parole au conseiller général, , je vous redis tous mes voeux pour l'année 2010. Bonne année à vous tous, bonne année Questembert.

All this will not be finished in the first hundred days. Nor will it be finished in the first thousand days, nor in the life of this administration, nor even perhaps in our lifetime on this planet. But let us begin